

 n° 145 - Janvier 2020

CORREZE

le magazine
de votre département



Viabilité hivernale :
pour la sécurité et le confort des usagers



Restez connectés sur www.correze.fr


CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathédrale



La Corrèze dans l'assiette des collégiens

Le Département a mené l'opération «Le 19 de chaque mois, déguste la Corrèze dans ton assiette». Le principe : faire goûter aux demi-pensionnaires des produits locaux et des recettes corrésiennes. Sauté de veau, pommes d'Éyburie, fromages du pays, clafoutis, pétillant à la pomme... ont ainsi été cuisinés et servis dans les restaurants des collèges.

SOMMAIRE

p. 4 ACTUALITÉ

- Prix des lecteurs corréziens
- La Grande Guerre sur un plateau de jeu
- Mesurer son potentiel photovoltaïque, c'est possible
- Transition écologique : la Corrèze saluée
- Bien vieillir avec l'ODCV
- Les IFSI ouvrent leurs portes
- Promouvoir la Corrèze sur la Grande Boucle
- Budget participatif 2020
- Bien isoler son logement
- De Tintignac à Sarran
- Les talents corréziens en vitrine à Paris
- Le salon où l'on a causé de la Corrèze
- Georges Mouly n'est plus

p. 11 DOSSIER

- Corrèze Santé : des médecins là où il y en a besoin

p. 16 ROUTES

- Viabilité hivernale : pour la sécurité et le confort des usagers
- Une nouvelle aire de covoiturage en Corrèze
- Le Département entretient le réseau routier

p. 18 PLENIERE

- Le Département actif dans tous les domaines

p. 19 SOCIAL

- Etre plus zen avec ses enfants
- Des moments privilégiés avec son bébé

p. 20 CULTURE

- Les lecteurs noctambules à la fête
- Le jazz n'hiberne pas

p. 21 EXPRESSION POLITIQUE

p. 22 ÇA S'EST PASSÉ

p. 23 CA VA SE PASSER

Édito



PASCAL COSTE

Président du Conseil départemental de la Corrèze

L'actualité de ces dernières semaines et le climat social que connaît notre Pays depuis plus d'un an nous confirment, si besoin était, l'aspiration de nos concitoyens à plus de dialogue social et démocratique.

Un dialogue qui doit permettre de redonner confiance et de construire l'avenir ensemble.

En Corrèze, c'est dans cet esprit d'écoute, de respect de nos engagements et de proximité que nous agissons au Conseil départemental.

En 2020, nous poursuivrons cette dynamique collective avec les Corrèziennes et les Corrèziens qui font vivre notre département.

Un département fédérateur pour construire une Corrèze forte et unie afin de relever les défis qui s'ouvrent à nous.

Un département ambitieux pour l'avenir, avec le programme Corrèze 100% fibre 2021 et le plan Corrèze Transition Écologique.

Un département où il fait bon vivre ensemble grâce à toutes celles et à tous ceux qui s'engagent dans la vie publique et la vie locale, pour faire vivre nos communes et animer nos territoires.

Un département protecteur, avec le souci permanent de la justice sociale, pour mieux accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Un département fier de ses valeurs avec la marque **Origine Corrèze** pour promouvoir les produits, les savoir-faire et les talents locaux.

Origine Corrèze, c'est produire local et consommer local pour renforcer la dynamique de nos entreprises et favoriser l'emploi des Corrèziens.

Avec *Origine Corrèze*, soyons fiers de notre identité et de nos valeurs communes.

Ensemble, ayons la Corrèze en cathéter !

Belle et heureuse année 2020.

Prix des lecteurs corréziens 2019-2020



Prix des lecteurs corréziens : lancement de la septième édition !

Les lecteurs des bibliothèques sont invités à voter pour désigner les 2 titres finalistes. Le Prix des lecteurs corréziens. Il s'adresse aux lecteurs de plus de 18 ans et récompense un ouvrage d'un auteur d'expression française, publié entre juin 2018 et mars 2019.

Jusqu'au mois de mars, 33 bibliothèques du réseau se lancent dans l'aventure et invitent leurs lecteurs à choisir deux titres parmi les cinq en compétition. Pour les aider, la Bibliothèque départementale leur prête des mallettes contenant les romans. D'autres bibliothèques ont décidé d'acheter elles-mêmes les ouvrages.

Cette année, grâce au partenariat signé avec l'association Valentin Haüy et sa bibliothèque spécialisée, quatre des

cinq titres finalistes du Prix des lecteurs corréziens sont déjà disponibles au format DAISY et téléchargeables sur la plateforme EOLE pour les usagers empêchés de lire. (<http://eole.avh.asso.fr/>).

Contact :
bdp@correze.fr
05-19-07-84-30.

Les cinq titres sélectionnés par le comité départemental :



La Grande Guerre sur un plateau de jeu !

Conçu par les Archives départementales de la Corrèze le jeu de société pédagogique «Mémoires 14-18, Corréziens dans la Grande Guerre» va être distribué par le Département pour toutes les classes de 3^e des collèges corréziens. Ou comment apprendre de façon ludique tout un pan de l'Histoire.

Faisant suite à l'exposition réalisée dans le cadre du Centenaire de l'Armistice en 2018, le jeu a été réalisé à partir des fonds documentaires privés des Archives départementales. A partir de la simple règle d'avancer les pions sur le plateau au gré des bonnes réponses données à environ 150 questions.

Richement documenté en photographies et en correspondances de poilus corréziens avec leurs familles, ce jeu emmène les équipes de l'ordre de mobilisation générale le 2 août 1914 jusqu'au 11 novembre 1918, date de l'armistice.



Mesurer son potentiel photovoltaïque, c'est possible (et facile)



Le Conseil départemental a mis en ligne une plateforme permettant à chaque Corrèzien de calculer le potentiel de production solaire de sa maison ou de ses bâtiments. Le cadastre solaire s'inscrit dans la démarche de transition écologique portée par le Département.

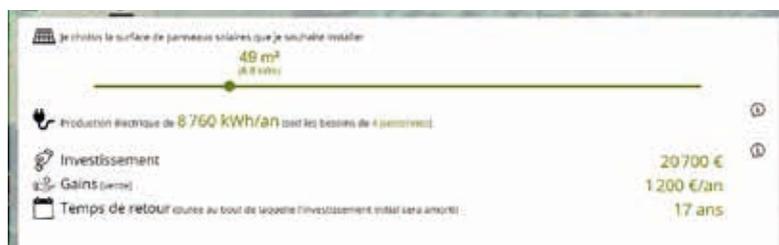
Ergonomique et pragmatique, l'interface fournit en quelques clics tous les renseignements nécessaires avant de prendre la décision d'installer ou non un système photovoltaïque sur son toit ou au sol sur sa propriété. L'outil simule l'investissement, la production électrique, les gains potentiels et le temps de retour de l'installation photovoltaïque.

Outil de sensibilisation à l'utilisation de l'énergie solaire, la plateforme fonctionne grâce à la modélisation en 3D du territoire de la Corrèze, avec une précision de 25 centimètres. A partir des données IGN (Institut géographique national) sont ensuite calculés les ombrages qui

seront pris en compte par l'algorithme qui calculera l'énergie solaire reçue sur chaque toiture.

Cela n'engage pas la collectivité ni le concepteur de l'outil sur les résultats. Pour vérifier la faisabilité réglementaire d'une installation, se renseigner auprès de la mairie afin de connaître les règles d'urbanisme en vigueur.

<https://correze.cadastre-solaire.fr>



Transition écologique : la Corrèze saluée

L'engagement du Département à travers son programme Corrèze Transition Écologique qui agit pour le développement des énergies renouvelables, a été récompensé par le Prix national des Energies citoyennes 2019. Le prix a été remis à Pascal Coste en marge de la dernière

séance du Conseil départemental par Pierre Guyard, directeur des relations institutionnelles du groupe Engie. Pascal Coste a dédié ce prix à l'ensemble des acteurs corrèziens qui se mobilisent aux côtés du Département dans cette belle dynamique collective.





Bien vieillir avec l'ODCV

Des stages conviviaux organisés sur le site de l'Espace 1 000 Sources, à Bugeat, c'est ce que propose l'ODCV 19 (Œuvre Départementale des Centres de Vacances) aux séniors de la Corrèze, dans le but de lutter contre la dépendance. La prochaine session se déroulera en février.

L'augmentation de la moyenne de la durée de vie génère des attentes nouvelles de la part des personnes âgées, cherchant à rester actives en retardant les problèmes de dépendance.

Depuis sa création en 1948, l'ODCV propose des réponses aux problématiques sociales et sociologiques, en y associant les compétences locales. Le projet «Bien vieillir» personnes retraitées des séjours de vacances de 5 jours autour de la thématique du bien vieillir, destinés à anticiper et à désamorcer certaines causes de la dépendance.

Nouvelles activités physiques adaptées (yoga, tai-chi, aqua-gym...), ateliers de secourisme ciblés, cours de diététique, le tout dans le cadre magnifique et naturel de l'Espace 1 000 Sources à Bugeat. le stage accueille de 20 à 25 personnes pour passer un moment où seront mis en avant la convivialité et l'interactivité.

Ce projet est soutenu par le Conseil

départemental dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie de la Corrèze, mais également par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre l'Appel à Projets PREVA'NA.

Infos pratiques

Du 3 au 7 février 2020

Selon le revenu fiscal de référence, le coût du séjour est compris entre 90 et 170 euros. Il comprend l'hébergement en pension complète en chambre pour deux, l'encadrement des activités et des ateliers, l'assurance et la carte de séjour.

Un service de transport gratuit sera proposé, au départ d'Objat, Malemort, Tulle, Egletons, Meymac (aller et retour).

Informations et inscriptions :

odcv 19

05 55 20 01 04

www.odcv.com

Le Département aide

1 195 élèves à partir en vacances

Faire découvrir la montagne et la pratique du ski, donner une chance à tous de partir à la mer, c'est la volonté du Département à travers son soutien à l'ODCV (200 000 euros votés en commission permanente). Une décision qui va permettre à 1195 élèves de primaire de partir en classes de découverte en 2020 à Chamonix, à la Martière d'Oléron et à l'Espace 1000 sources à Bugeat.



Les IFSI ouvrent leurs portes

Les trois Instituts de Formation en Soins Infirmiers et aides-soignants de la Corrèze organisent, en janvier et février, des journées de découverte de leurs établissements et de leurs activités.

L'objectif de ces journées est de permettre aux étudiants de présenter les deux formations dispensées par l'institut

: pour les aides-soignants, d'une part, et en soins infirmiers, d'autre part.

Calendrier

Brive - Sur rendez-vous - 05 55 92 79 55

Tulle - 12 février de 14 h à 18 h

Ussel - 29 janvier de 13 h 30 à 17 h 30

LA CORRÈZE, Département étape du Tour de France 2020



Promouvoir la Corrèze sur la Grande Boucle

En prévision de la 12^e étape du Tour du France 2020, dont l'arrivée sera jugée à Sarran le 9 juillet prochain, le Département lance un appel à projets incitant les Corrèziens à prendre des initiatives pour mettre la Corrèze au premier plan.

L'objectif est d'associer les Corrèziens à l'évènement le plus médiatisé du monde en élaborant un projet faisant la promotion de la Corrèze et du vélo. A travers l'appel à projets, le Département offre aux projets sélectionnés un soutien financier pour leur mise en œuvre.

Les projets concerneront l'étape arrivant à Sarran mais également l'étape du lendemain (la13e) qui va de Châtel-Guyon à Puy-Mary à en passant par Bortles-Orgues.

Cette initiative s'adresse aux communes, aux bibliothèques, aux clubs sportifs, aux

comités des fêtes, aux établissements scolaires, aux établissements médico-sociaux, aux établissements culturels.

Les projets devront répondre à un ou plusieurs critères : faire la promotion de la Corrèze, mettre en valeur la pratique du vélo ou fleurir et décorer les communes sur le thème du Tour de France. L'originalité et la portée du projet, la pertinence de son organisation, les moyens envisagés seront mis en avant par le jury.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 21 février. L'examen et le choix

des projets soutenus se feront courant mars.

Pour participer

Par mail : tourdefrance@correze.fr

Par courrier :

Appel à projets Tour de France 2020
Conseil départemental de la Corrèze
Direction de la communication
9, rue René et Emile Fage
19000 Tulle

Télécharger le dossier sur :

www.correze.fr

Budget participatif 2020

Pour la quatrième année consécutive, le Département de la Corrèze soumet au choix et à l'avis des Corrégiens des orientations et des propositions d'actions qui engagent financièrement la collectivité.

A partir du 20 janvier et jusqu'au 20 février, les Corrégiens pourront donner leur avis et s'exprimer sans intermédiaire en se connectant et en s'inscrivant sur une plateforme dédiée :

www.monavis.correze.fr

**VOTRE AVIS
NOUS INTÉRESSE**

4^e édition



www.monavis.correze.fr



CORREZE
LE DÉPARTEMENT

Des femmes, des hommes, un projet en commun

Bien isoler son logement

Le Département aide les propriétaires corréziens à entreprendre des travaux de rénovation énergétique.



Ces aides départementales sont éligibles à tout le territoire et concernent la résidence principale du propriétaire Bâti existant de plus de 15 ans.

Les travaux portent sur l'isolation renforcée de l'enveloppe globale du bâtiment : les combles, les rampants, les murs extérieurs, les planchers et sols, les menuiseries. Avant d'entreprendre les travaux, un diagnostic thermique sera réalisé, assorti de préconisations hiérarchisées et précises permettant d'atteindre l'exigence énergétique

attendue. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Un minimum d'investissement de 10 000 € est demandé, donnant droit à une aide aux travaux d'amélioration énergétique de l'ordre de 25 % du montant HT des travaux, plafonnée à 4 000 €. Il existe une bonification forfaitaire de 2 000 € pour les jeunes ménages.

Plus d'infos :

www.correze.fr

Vigilance

En cas de démarchage à domicile ou par téléphone, il faut rester vigilant et savoir que les organismes publics ne démarchent jamais (certains démarcheurs s'en réclament). Avant toute prise de décision, il est préférable de demander une documentation détaillée, de garder un temps de réflexion (ne rien signer le jour même) pour comparer avec d'autres offres. Attention aux documents antidatés, qui empêchent l'utilisation du délai de rétractation de 14 jours.

Pour tous renseignements :

0 808 800 700

www.FAIRE.fr

De Tintignac à Sarran

Après une quinzaine d'années de restauration, les objets du dépôt gaulois de Tintignac sont désormais conservés au musée du président Chirac, à Sarran.

Rappel : en 2004, lors d'une campagne de fouilles, la découverte, dans une petite fosse argileuse d'un dépôt gaulois, révélant des objets uniques au monde, a placé Tintignac (commune de Naves) sur la carte du monde archéologique.

Ces objets ont été enterrés à l'aube de la Conquête romaine (1er siècle après J.C) selon un rite très spécifique : écrasés volontairement, perforés, cassés, ces objets ne devaient pas être réutilisés. Parmi eux, des pièces sans équivalent dans le monde ont été mises à jour, dont le grand carnix à tête de sanglier, remarquablement conservé.

A l'époque, près de 500 artefacts métalliques ont été confiés à un laboratoire de restauration toulousain. Quinze ans plus tard, la plupart d'entre eux ont rejoint la réserve du musée Jacques-Chirac, au cœur d'un site labellisé Musée de France visant à préserver le patrimoine, et son sécurisés. Ces centaines d'objets archéologiques rares sont éléments indispensables pour une meilleure connaissance de l'histoire antique de la Corrèze.

Une exposition des trésors du dépôt gaulois de Tintignac est prévue au printemps 2020.





Les talents corréziens en vitrine à Paris

Du 22 février au 1^{er} mars, la Corrèze exportera ses produits d'excellence le Salon International de l'Agriculture.

Tandis que les éleveurs et les producteurs montreront aux visiteurs la qualité de l'agriculture corrézienne, de nombreux exposants seront aux côtés du Département pour promouvoir les produits locaux. A travers des dégustations, avec le concours des Confréries, avec des animations, notamment par Régine Rossi-Lagorci et des catons de promotion du tourisme. De nombreux artisans seront du voyage pour présenter la viande et la charcuterie limousines, des produits cosmétiques naturels, de l'huile de noix, les vins AOC Corrèze, des fromages locaux...

Le salon où l'on a causé de la Corrèze

Le MIF Expo, qui s'est tenue à l'automne à Paris, a pour vocation de mettre la lumière sur les produits «made in France». Une opportunité saisie par le Département pour faire la promotion de la marque «Origine Corrèze».

Une dizaine d'entreprises sur les 37 qui ont rejoint la marque «Origine Corrèze» étaient présentes au Parc des expositions, installées dans le pavillon du Département de la Corrèze. Une opération couronnée

de succès qui a permis aux artisans et créateurs corréziens de faire connaître leurs produits au plus grand nombre. www.origine.correze.fr



Georges Mouly n'est plus

L'ex sénateur de la Corrèze est décédé le 7 décembre 2019 à l'âge de 88 ans. Élu de terrain toujours à l'écoute, il a servi le Département avec dévouement durant 40 années d'engagement politique.

Maire de Tulle de 1971 à 1977, puis maire de Saint-Priest-de-Gimel de 1989 à 2001, Georges Mouly a siégé de longues années au Département en tant que conseiller général du canton

de Tulle Campagne - Sud (1982 - 2008) et assuré les fonctions de Vice-Président durant de nombreuses années aux côtés des présidents Charles Ceyrac et Jean-Pierre Dupont.

Très attaché à ses racines et aux valeurs du monde rural, il a été élu sénateur de la Corrèze en 1980, fonction qu'il occupera jusqu'en 2008.



CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Santé 

CENTRE
CORRÈZE SANTÉ
DE **NEUVIC**
3, RUE DES GANOTTES

CENTRE
CORRÈZE SANTÉ
D'**ÉGLETONS**
11, RUE DU MOURICOU

 **0 805 29 19 09**

Service & appel gratuits

Des médecins là où il y en a besoin

La création du Centre départemental de santé répond à une préoccupation centrale des corréziens : la santé et l'accès aux soins de proximité.

Avec deux antennes ouvertes à Egletons et Neuvic, Corrèze Santé a déployé des médecins là où un manque avait été identifié. De nouvelles ouvertures de centres pourront être décidées au fil des recrutements et en fonction des besoins locaux.



Un accès aux soins de proximité pour les Corrèziens

L'ouverture récente des deux antennes du Centre départemental de santé, à Egletons et Neuvic, s'inscrit dans le cadre du plan Ambition Santé voulu par le Conseil départemental pour anticiper le déficit de médecins généralistes en Corrèze.

La santé et l'accès aux soins figurent aujourd'hui parmi les principales préoccupations des Corrèziens. En Corrèze, si l'offre hospitalière et médico-sociale s'avère très satisfaisante, il n'en va pas de même pour l'accès aux soins de proximité en médecine générale : une très grande partie du territoire est classée en zone déficitaire par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS).

En complément de toutes les initiatives privées ou publiques dans ce domaine, le Conseil départemental a fait le choix d'agir pour garantir à tous les Corrèziens, quel que soit leur lieu d'habitation,

un accès à des soins de qualité et de proximité.

Le Département a ainsi lancé son plan Ambitions Santé Corrèze, comportant de nombreuses actions, parmi lesquelles la création du Centre départemental de Santé Corrèze Santé. Ce dernier intervient sur des territoires souffrant d'un manque de médecins généralistes. Une première antenne a ouvert à Egletons, puis une seconde à Neuvic, en attendant Bort-les-Orgues, Sornac et Chamberet, une fois le recrutement des médecins effectué.

La situation médicale en Corrèze
La Corrèze compte 240 000 habitants.

Les personnes âgées de plus de 65 ans représentent aujourd'hui 25 % de la population corrèzienne et seront 33 % en 2040. Cette perspective représente un défi pour notre département avec des besoins médicaux croissants dans les décennies à venir.

En Corrèze, on estime à 20% le nombre de personnes sans médecin traitant.

1 médecin sur 4 devrait cesser son activité d'ici 2025.

En parallèle, 35% des médecins généralistes corrèziens ont plus de 60 ans,

Une organisation territoriale souple et efficace

Le Centre départemental de santé a été conçu pour répondre aux besoins sur les territoires en carence, sans créer de concurrence entre les différents modes d'accès à la médecine générale.

Deux centres sont aujourd'hui opérationnels. Le centre Corrèze Santé d'Egletons, par sa position géographique centrale en Corrèze et un accès autoroutier direct, permet de rayonner en tout point du département. Il est aussi le «siège» du Centre départemental de Santé avec une équipe administrative de 3 personnes assurant le secrétariat médical et la gestion administrative et financière centralisée. Installé à proximité immédiate de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Pays d'Egletons

dans un objectif de cohérence et de complémentarité, il est composé de deux cabinets de consultation et d'un espace d'accueil et administratif.

Le second centre a été mis en place fin septembre, au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Neuvic.

Trois nouvelles ouvertures sont programmées dans les semaines et les mois à venir dans les communes de Bort-les-Orgues, Sornac et Chamberet.

Le centre de Sornac sera installé dans des locaux mis à disposition par la Commune

et les 2 autres centres de Bort-les-Orgues et Chamberet seront installés dans les Maisons de Santé déjà existantes.

De nouvelles ouvertures de centres pourront être décidées au fil des recrutements et en fonction des besoins locaux, permanentes ou temporaires de manière à couvrir un besoin plus ou moins ponctuel (absence de longue durée d'un médecin, phase de transition dans la reprise d'un cabinet...).



Marilou PADILLA-RATELADE
Conseillère
départementale d'Ussel
Présidente de la
commission cohésion
sociale du Département

Pour quelles raisons le Département a décidé la mise en place du Centre départemental de santé ?

Parce que la santé est une des principales préoccupations des Corrèziens et que nous faisons partie des départements en déficit du nombre de médecins généralistes. Nous avons pris contact avec le Département de la Saône-et-Loire qui, le premier a créé un centre départemental de santé pour pallier au manque de médecins et répondre aux besoins de la population. Nous avons visité ce centre, avons pris des idées et les avons adaptées en fonction des besoins identifiés.

Nous avons pris en compte les estimations données par l'Agence Régionale de la Santé sur la partie du territoire la plus en difficulté pour trouver des médecins. Le choix s'est porté sur Egletons parce que c'est une commune centrale dans le département et par rapport à la zone déficitaire.

Comment fonctionne Corrèze Santé avec le Département ?

Le Centre départemental de santé dépend du Conseil départemental puisque c'est ce dernier qui salarie les médecins qui y travaillent. Nous pratiquons le tiers-payant, les honoraires sont perçus par le centre de santé qui a sa propre

comptabilité en lien avec la CPAM comme dans un cabinet médical classique. Corrèze santé, ce n'est pas un bâtiment : c'est un esprit, une organisation.

Est-ce le rôle d'un Département ?

Le travail du Département c'est la cohésion sociale, c'est le maintien des populations sur tous les territoires, et de faire en sorte que tous les Corrèziens aient les mêmes droits et puissent trouver les mêmes services. La santé fait partie de ces besoins. Nous sommes très bien dotés en centres hospitaliers et en centres médico-sociaux mais nous avons un déficit réel en médecins pour pouvoir assurer un service de proximité aux Corrèziens. Pour qu'ils puissent vivre au pays, il faut qu'ils puissent s'y soigner.

Dans la première partie de mise en service du Centre d'Egletons, 200 consultations ont été données en quelques jours. C'est la preuve qu'il y avait une attente réelle.

Si Corrèze Santé disparaît c'est qu'on aura complètement rempli notre mission, c'est qu'on aura trouvé suffisamment de médecins qui ont pu un moment donné pallier au manque et qu'ils ont fini par s'installer.

Des médecins qui ont la Corrèze en cathéter

Pour répondre aux enjeux en matière d'offre de soins et d'attractivité médicale, le Conseil départemental a établi, en concertation avec ses partenaires (ARS, CPAM, MSA, Ordre des Médecins, professionnels de santé, élus locaux) un plan qui se développe autour de 3 actions phares.

Il y a d'abord le soutien à l'implantation des maisons et pôles de santé pluri-professionnels. La Corrèze en compte actuellement 16 sur son territoire et 3 sont en projets à Juillac, Arnac-Pompadour, Saint-Privat. Ces structures sont aujourd'hui indispensables pour mailler le département et attirer des professionnels. Pour faciliter leur implantation, le Département a fait le choix d'accompagner les collectivités avec une aide à l'investissement pouvant atteindre 100 000 € par projet.

Ensuite, des mesures d'accompagnement financier ont été décidées pour les étudiants et internes en médecine pour favoriser l'installation de ces derniers en Corrèze. Le Département a mis en place une aide aux étudiants en 3ème cycle de médecine venant faire leur stage en Corrèze, en contrepartie d'une installation future dans le département pendant 5 ans. Un jeune étudiant vient d'ores et déjà de s'engager dans cette démarche lors de la rentrée universitaire 2019 et s'installera en Corrèze en 2021.

Enfin, le Centre Départemental de Santé Corrèze Santé. Pour élaborer son projet, le Conseil départemental s'est inspiré du projet de Centre de Santé Départemental développé en Saône-et-Loire depuis 2 ans.

Avec ce projet, le Département propose une alternative pour les médecins qui souhaitent s'installer à la campagne, travailler en salariat et en équipe, tout en étant délestés de la charge de travail administratif et en ayant le choix du temps de travail.



Philippe TRUCAT
Médecin généraliste,
ancien urgentiste
Corrèze Santé - Neuvic

Pourquoi travailler dans un centre départemental ?

Parce que c'est un projet innovant, à développer. Moi, j'aime bien relever des défis. C'est peut-être la formule qui va redonner envie à des médecins de venir en milieu rural. Le statut de salarié c'est quand même beaucoup plus confortable que celui d'un médecin libéral. Une partie des tâches administrative est gérée par le Département. Donc, il ne reste que la partie purement médicale.

Pourquoi être venu en Corrèze ?

Ayant des origines pyrénéennes, j'aime bien le milieu rural. Je pratique la moto et suis souvent venu en Corrèze. Je suis content d'être ici. J'apprécie le côté petite montagne, les paysages, la nature, les grandes forêts... Le cadre de vie aussi, les bonnes choses à manger et les belles maisons...

LE DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

RECRUTE

DES MÉDECINS généralistes salariés

ET ACCOMPAGNE

financièrement les internes de médecine générale

- ▶ **Contrat : CDD Fonction Publique Territoriale évolutif en CDI**
- ▶ **Remplacements, vacances, véhicule de service**
- ▶ **Temps de travail : 35 heures annualisées**
- ▶ **Mise à disposition d'un secrétariat médical et d'une équipe administrative**
- ▶ **Exerce en Centre de santé**

 **0 805 29 19 09**

Service & appel gratuits

correze.sante@correze.fr



Alain ACKER
Médecin coordonnateur du
Centre départemental de santé

Comment attirer les médecins en Corrèze ?

Pour attirer des médecins en Corrèze, un enjeu essentiel, il nous faut d'abord insister sur la qualité de vie du département de la Corrèze. Le deuxième atout c'est la qualité de vie professionnelle. Nous sommes dans un cadre bien défini en termes d'horaires, de jours de consultation, ce qui permet de très bonnes conditions d'exercice. Matériellement on a des cabinets et des maisons de santé neuves, bien installées. Les médecins qui consultent sont déchargés de la plupart des tâches administratives. Un médecin généraliste qui exerce chez nous peut aussi exercer, à temps partiel bien sûr, en milieu hospitalier ou faire du libéral. Les possibilités d'exercice multiples vont permettre aussi d'attirer de nouveaux médecins.

Pour conclure, le projet de Centre départemental de santé est un beau projet qui a pour vocation d'avoir une offre de soins suffisante pour tous les patients de la Corrèze. Il arrive au bon moment pour faire le lien entre les médecins qui vont cesser leur activité et les jeunes médecins qui vont arriver progressivement dans notre département.

Comment fonctionne le Centre départemental de santé «Corrèze santé» ?

Le fonctionnement concret du Centre départemental de santé repose aujourd'hui sur deux sites qui ont commencé leurs consultations de médecine générale : le site principal d'Egletons où un médecin à temps plein consulte tous les jours de la semaine, et le centre annexe de Neuvic où on a une rotation de deux médecins. Nous attendons le renfort d'autres médecins pour, d'une part, étendre les plages horaires de consultation, et d'autre part, ouvrir d'autres centres annexes à Bort-les-Orgues, Sornac et Chamberet, notamment.

Après quelques mois de fonctionnement, la fréquentation augmente progressivement. Les patients viennent soit car leur médecin traitant n'est pas disponible, est en congés ou n'a pas de plage horaire qui correspond à leur demande, soit parce qu'ils n'ont pas de médecin traitant. Il est bien indiqué dans le projet initial que 10 000 patients étaient sans médecin traitant en Corrèze.

Le fonctionnement de Corrèze Santé

Un numéro de téléphone
unique pour prendre rendez-vous

 **0 805 29 19 09**
Service & appel gratuits



Tarifs :

Corrèze Santé est conventionné à la Sécurité Sociale en secteur 1 (tarif de 25€) et pratique le tiers payant généralisé.



Santé publique :

les médecins de Corrèze Santé assureront également des missions de santé publique dans le cadre des compétences du Conseil départemental (PMI, ASE, Autonomie et MDPH).



Des consultations sur rendez-vous dans les centres ou à domicile du lundi au vendredi avant une montée en charge progressive. En fonction de la demande, des plages de consultation sans rendez-vous pourront être aussi organisées.



Accueil d'étudiants stagiaires :

des étudiants en médecine seront accueillis en stage au sein du Centre départemental de santé afin de favoriser leur future installation en Corrèze.



Médecin traitant

: un patient peut choisir son médecin traitant parmi les médecins de Corrèze Santé.



Permanence des soins :

les médecins du Centre départemental de santé participent à la permanence des soins en fonction des besoins locaux.

Témoignages



Chantal MOINDREAU
Patiente Neuvic

Je suis très heureuse de retrouver un médecin traitant sur la commune de Neuvic car jusqu'à maintenant je devais me rendre à Ussel pour voir un médecin. Ce n'est pas toujours facile. On avait vraiment besoin de retrouver une offre à Neuvic, dans cette maison de santé quasiment toute neuve. C'est une excellente initiative du Conseil départemental et une bonne nouvelle pour les habitants d'avoir trouvé des médecins qui acceptent de rester et de rendre un service indispensable.



Lisa JONCOUX
Patiente Sérandon

J'habite à Sérandon et c'est un souci d'avoir un médecin. C'est très bien d'avoir Corrèze Santé. J'avais un médecin, il est parti. L'autre est très occupé. J'ai regardé sur Internet, j'ai appelé Corrèze Santé et on m'a dit : pas de souci. Je suis très contente.



Viabilité hivernale : pour la sécurité et le confort des usagers

Le dispositif de viabilité hivernale, mis en place par le Département, pallie aux intempéries de l'hiver et s'étend jusqu'au 15 mars.

La viabilité hivernale c'est une équipe d'agents du Département prêts à intervenir 14 h / 24 sur l'ensemble du département tous les jours durant cette période : 1 cadre, 1 agent «info usagers», 5 responsables d'intervention (RI), 15 patrouilleurs et 50 agents.

En cas de verglas, il n'y a plus qu'un seul agent par camion ce qui permet de sortir 2 camions en simultané quand il n'en sortait qu'un avec 2 agents auparavant. Le but est de couvrir un territoire plus large et plus rapidement.

En cas de neige, si la règle générale est également d'un agent par camion, il convient toutefois de partir à 2 en cas d'épisode complexe (par exemple quand l'épisode neigeux synonyme atteint 4/5 cm de neige avec des chutes discontinues). Un des conducteurs reste concentré sur la route, tandis que le second gère les divers réglages (la lame notamment) et l'assiste en cas d'évènement particulier sur la route nécessitant un dégagement ponctuel.

Les équipements embarqués dans les camions ont été développés depuis cet hiver pour la sécurité et faciliter la tâche des conducteurs : GPS, GSM, asservissement des saeuses, lien avec Corrèze Téléassistance...

Autre nouveauté : une carte grand public (visible sur le site internet www.correze.fr) permet de suivre l'évolution des engins de service hivernal en temps réel.

Une nouvelle aire de covoiturage en Corrèze

Le Département vient d'aménager une aire de covoiturage sur la RD 982, reliant Ussel à La Courtine.



Cette réalisation, la 20^e aire de co-voiturage en Corrèze, s'inscrit dans le programme Corrèze Transition Écologique pour favoriser la transition écologique pour et avec les

Corréziens, et se dirige vers une mobilité plus durable.

Avec 12 emplacements (+ 1 pour les personnes à mobilité réduite), cette nouvelle aire, située à Saint-Rémy, porte à

plus de 520 le nombre total de places de stationnement à travers le département.

www.correze.fr/aires_covoiturage

Le Département entretient le réseau routier

Programme de 16 millions d'euros en 2019



NEUVIC - MAURIAC - RD 982

Route de liaison essentielle entre la Corrèze et le Cantal, elle a fait l'objet de travaux portant sur 1,4 km pour un montant 310 000 €, et s'inscrivant dans un programme de 3 millions d'euros investis par le Département sur cet axe ces dernières années.



NOAILLES - LISSAC/COUZE - RD 158

Le pont de Lesparce a fait l'objet de travaux d'élargissement, portant la largeur utile de cet ouvrage à 6,20 mètres. Cela permettra un franchissement en toute sécurité par les camions et les véhicules agricoles. Montant de l'opération : 78 000 euros.



COSNAC - RD 162

Renforcement de la chaussée sur plus de 2 kilomètres pour cet axe qui traverse la commune de Cosnac et supporte un trafic de 1 500 véhicules par jour, automobiles et poids-lourds. Ce chantier s'élève à 219 000 euros inscrits dans la programmation des cantons de Brive (1 M€).



USSEL - RD 1089

Avec 5 000 véhicules par jour, dont 9% de poids-lourds, l'avenue Carnot d'Ussel (RD 1089) et la rue Pierre-Sémard (RD 45E1) ont fait l'objet d'importants travaux de rénovation. Ces chantiers, qui ont représenté un coût de 270 000 euros, faisaient suite à l'enfouissement des lignes aériennes et au remplacement du réseau d'eau potable.



Le Département actif dans tous les domaines

Lors de l'assemblée plénière du 29, les élus ont abordé l'insertion professionnelle et l'emploi, la politique culturelle 2020, le développement de la lecture, les grands travaux routiers...

Décision modificative

Cette année encore, cette unique DM confirme à la fois le sérieux de la gestion et la justesse des prévisions budgétaires. Les ajustements sont mineurs et portent, en fonctionnement, sur un million d'euros, représentant 0,4% du budget 2019.

A travers cette DM, le Département renforce son engagement pour la politique de l'enfance. Cela conforte également le Centre Départemental de l'Enfance qui a dû assurer l'accueil des mineurs non accompagnés, à hauteur de 37 % de son activité.

Cette décision modificative permet la revalorisation de la rémunération des assistants familiaux. Au cœur du dispositif départemental de placement familial, ces professionnels accueillent 400 enfants en Corrèze. La campagne de recrutement, lancée il y a deux ans, a déjà permis de recruter 31 assistants familiaux pour pallier les départs dans les trois ans à venir. Cette dynamique sera poursuivie en 2020.

Enfin, le programme Corrèze Transition

Ecologique sera développé dans tous les domaines, avec notamment l'achat de 20 véhicules électriques pour la flotte départementale, et de nouveaux équipements de viabilité hivernale pour optimiser le salage sur les routes.

3,2 millions d'euros pour la réussite scolaire des jeunes corréziens

Les élus du Conseil départemental ont voté les dotations de fonctionnement 2020 pour les 25 collèges publics et 5 collèges privés qui accueillent 10 500 élèves.

Déviations de Meymac

Le fuseau du tracé de la future déviation de Meymac a été validé par le Conseil départemental, suite à la concertation publique réalisée à l'automne. La variante retenue a été largement plébiscitée parmi les 4 propositions mises à la concertation. Cette déviation permettra de dévier le trafic de poids-lourds du centre ville et d'améliorer ainsi la qualité de vie des Meymacois.

1,5 millions d'euros pour accompagner 400 acteurs culturels en Corrèze

Pour la 5^e année consécutive, les élus du Conseil départemental ont confirmé le montant du budget 2020 attribué à la politique culturelle départementale qui permet de soutenir les associations locales, les grands événements départementaux et l'enseignement artistique à travers les conservatoires et les écoles de musique.

Plan de lecture publique

Développer les ressources numériques et renforcer l'offre de services pour les publics empêchés de lire du fait d'un handicap (malvoyant, malentendant : tels sont les deux grands objectifs du plan de lecture publique et bibliothèques adopté par les élus du Conseil départemental pour les 3 prochaines années.



Etre plus zen avec ses enfants

Avoir et élever un enfant est synonyme de bouleversement de la vie quotidienne. Une série d'ateliers collectifs gratuits est mise en place par le Département pour apprendre à être parent et échanger autour de la parentalité.

Tous les futurs parents se posent des questions : comment préparer l'arrivée de mon bébé dans un environnement sain ? Comment faire face aux pleurs et aux frustrations de mes enfants ? Comment gérer mon stress ? Comment communiquer avec mes enfants ?

Afin de répondre à toutes ces questions, le Conseil départemental propose des ateliers collectifs gratuits animés par un intervenant extérieur et une technicienne en intervention sociale et familiale.

Calendrier

Tous les ateliers se déroulent de 9 h à 12 h, le mardi.

14 janvier : accueillir les sentiments de l'enfant

21 janvier : encourager un enfant à coopérer

28 janvier : les alternatives à la punition

4 février : encourager un enfant à être autonome

11 février : aider l'enfant à prendre confiance en lui

18 février : changer l'image négative qu'un enfant a de lui-même ou qu'il donne à voir

10 mars : révision des astuces / bilan

Une deuxième session est programmée du **12 mai au 23 juin**.

Pour s'inscrire

05 19 07 81 31 (MSD Brive-Est)

05 19 07 82 50 (MSD Brive-Centre)

05 19 07 81 66 (MSD Brive-Ouest)

Des moments privilégiés avec son bébé

Partager un moment de détente et de relaxation avec son bébé, c'est possible avec les ateliers de bien-être mis en place par les Maisons de Solidarité Départementale.

Ces ateliers de bien-être s'adressent aux bébés de la naissance à 9 mois. Les objectifs de cette opération sont de favoriser la communication par le toucher, soulager le bébé de ses

tensions et de ses petits maux, renforcer le lien d'attachement du bébé avec ses parents et partager un moment privilégié, croiser et échanger avec d'autres parents...

Ces ateliers sont gratuits et accessibles sur simple rendez-vous dans chaque MSD. Prévoir une serviette-éponge pour envelopper le bébé, des changes, un biberon d'eau et de l'huile de massage.

Contact :

PMI - 05 55 93 73 33

Les lecteurs noctambules à la fête

Des spectacles, des lectures et des rencontres : la Bibliothèque départementale, en collaboration avec les Archives départementales, s'associe à la Nuit de la Lecture organisée samedi 18 janvier.

Depuis 4 ans, la Nuit de la Lecture, initiative lancée par le Ministère de la culture, invite les bibliothèques et les librairies à ouvrir leurs portes quelques heures de plus pour offrir les plaisirs de la lecture nocturne. L'idée est de faire vivre des moments conviviaux où la littérature se décline sur des modes différents : lecture, spectacle, discussion, concert, visite,

déambulation etc. Le site du Touron, à Tulle, où sont installées la Bibliothèque départementale et les Archives départementales, accueillera une série d'animations pour tous mes publics, incluant la possibilité de partager un buffet campagnard avec les agents de la bibliothèque.

Programme

16 h / 18 h

Exposition consacrée aux livres d'artistes (Archives)

Présentation guidée des activités (Bibliothèque)

18 h / 19 h 30

Débat et séance de dédicaces avec l'auteur corrézien Franck Bouysse

(Bibliothèque)

19 h 30 / 20 h 30

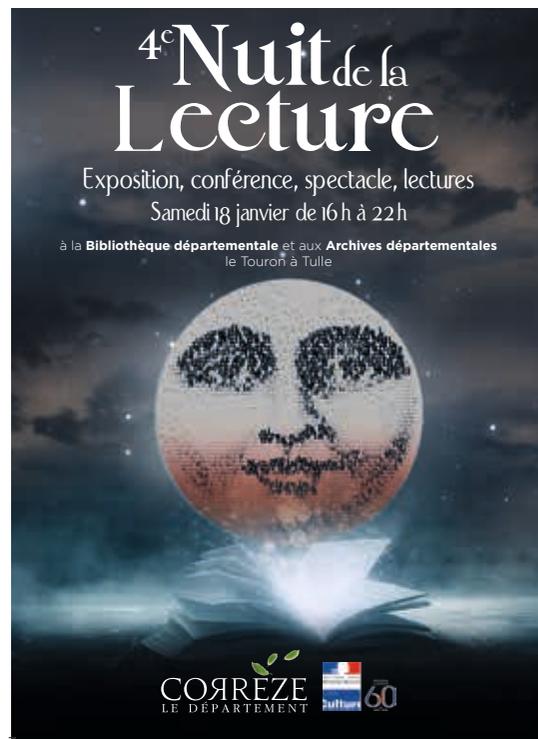
Buffet campagnard (Bibliothèque)

20 h 30 / 22 h

Lecture théâtralisée : «Enfances, la Promesse de l'aube, la Vie devant soi de Romain Gary» (Archives)

www.bdp.correze.fr

www.archives.correze.fr



Le jazz n'hiberne pas

Placé dorénavant sous le pavillon de la Scène nationale l'Empreinte, le festival «Du Bleu en hiver» partage ses coups de cœur et ses têtes d'affiche entre Brive et Tulle, du 21 janvier au 1^{er} février.

Dix jours de jazz pluraliste. Pour sa 17e édition, le festival Du Bleu en hiver assume plus que jamais sa volonté d'emprunter toutes les voies que trace cette musique. La chanteuse Leïla Martial lancera cette nouvelle décade bleue le 21 janvier, à Tulle. S'ensuivront une série de concerts et de découvertes pour tous les appétits

: du fidèle Laurent Dehors (28 janvier, Brive), qui partagera l'affiche avec le surprenant vocaliste suisse Andreas Schaerer, à la flûtiste Sylvain Héлары et son projet Glowing Life (31 janvier, Tulle), jusqu'au final en forme d'apothéose avec le Grand Orchestre du Tricot pour son hommage à Lucienne Boyer.



Les résultats se font attendre

Qu'est-ce qui nous attend en 2020 ?

Marquée par le long mouvement des Gilets Jaunes, notamment en Corrèze, l'année 2019 s'est achevée sur des conflits aigus, dans les hôpitaux d'abord, puis surtout dans les transports à propos du projet de réforme des retraites.

À l'arrière-plan de ces mécontentements, le réchauffement du climat contribue à alimenter l'inquiétude. Un phénomène qui conduit certains à remettre radicalement en cause notre mode de vie, de consommation, de production... Au point de combattre par la destruction, ici même en Corrèze, des projets économiques.

En France comme dans de nombreux pays, ce malaise, ces inquiétudes nourrissent les populismes.

À ce contexte s'ajoutent, dans notre département, les inquiétudes propres aux territoires ruraux, où le déclin est à l'œuvre depuis plusieurs décennies malgré les efforts des collectivités. Et ce

sera toujours le tonneau des Danaïdes si l'Etat ne finit pas par se décider à boucher le tonneau, à répartir plus équitablement les richesses, les activités, les emplois.

Le Conseil départemental de la Corrèze lance lui aussi des projets : très haut débit numérique pour tous, programme de marketing territorial dans le but d'attirer des entreprises, contrat de transition écologique assorti de multiples actions...

Ce qui est à souhaiter à la Corrèze pour 2020, c'est un peu moins de communication et beaucoup plus de résultats. Car à force d'attendre en vain les fruits des grands et beaux programmes annoncés, les citoyens seront de plus en plus nombreux à rejoindre les révoltés.

À toutes les Corrèziennes et à tous les Corrèziens, les élus de gauche souhaitent une année 2020 plus utile et plus fructueuse que celle qui vient de s'écouler.

**Les élus du groupe
Corrèze à gauche**

www.correzeagauche.fr

CORRÈZE
Demain ▶



Christophe ARFEUILLERE

1^{er} Vice-président
du Conseil départemental

...

...

FOIRE DU LIVRE DE BRIVE : LECTURES ET SAVEURS

300 écrivains étaient invités à la 38e Foire du Livre de Brive, la plus grande manifestation littéraire après le salon de Paris. En marge de l'évènement, place de la Guierle, et en partenariat avec les Confréries de la Corrèze, le Département a fait goûter aux visiteurs les saveurs locales : veau de lait sous la mère, millassous, pommes et pêches.



CROSS DÉPARTEMENTAL SOUS LE SOLEIL D'AUTOMNE

Le site baigné de soleil de l'étang de Miel, à Beynat, a servi de cadre au traditionnel cross départemental de l'UNSS. De la catégorie minime aux juniors, plus de 1 000 jeunes ont pris le départ des courses. Bravo à tous les participants qui ont tous reçu un petit cadeau du Département.



LA BÛCHE DE NOËL MISE À L'AMANDE

Recouvert de croustillant praliné, un biscuit amande épousant les douceurs d'une panna cotta vanille et d'une mousse au chocolat. Telle était la bûche Corrèze 2019, élaborée par l'Union des artisans-pâtisseries de la Corrèze et proposée aux gourmands pour les fêtes de fin d'année.



SAINTE BARBE REND HOMMAGE AUX SAPEURS-POMPIERS

La grande famille des sapeurs-pompiers de la Corrèze pour la traditionnelle Sainte-Barbe départementale à Tulle. L'occasion de féliciter tous les sapeurs-pompiers décorés et promus et de remercier les 150 professionnels et 1 300 volontaires qui s'engagent au quotidien, avec courage et dévouement, pour garantir la sécurité des Corrèziens.



Hôtel du Département Marbot
9, rue René et Emile Fage
19000 TULLE
05 55 93 70 00

Newsletter

 Abonnez-vous sur
www.correze.fr

Plus d'actus

 @departementcorreze

 @Departement19

 correzeledepartement

Une version sonore gratuite est disponible
pour les non-voyants.
Contactez-nous au 05 55 93 72 30

CORREZE MAGAZINE

Votre magazine trimestriel
d'info départementale

Conseil départemental de la Corrèze - 9, rue René
et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex

Directeur de la publication : Pascal Coste

Rédacteur en chef : Laurent Darthou

Direction éditoriale :
Direction de la Communication
05 55 93 72 30

Photos (sauf mentions) :

Bastien Iturria, Odette Douhet

Impression : Imprimerie IPS

Tirage : 125 000 exemplaires

Numéro ISSN : 1622-8464

Dépôt légal : janvier 2020

Courriel : correzemag@correze.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org

**Trail Hivernal
Birounadi
des Roumilles**

VILLAGE EXPOSANTS
DOUCHE SUR PLACE
RESTAURATION
ANIMATIONS
TOMBOLA
BUVETTE

5KM DIMANCHE
+100M
12KM
+300M
26KM
+700M

**19
JANVIER
2020**

RENDEZ-VOUS AU STADE DE
ROSIERS D'EGLETONS (19)
ACCUEIL 8H00 | DÉPART 9H00



DECATHLON SUPER U
RENSEIGNEMENTS ET INFOS SUR f.com/rosierscoursenature

Du Bleu En Hiver
Festival Jazz(s)
21 Janv. > 1^{er} fév. 2020
Tulle Brive Pèrigueux



dubleuenhiver.fr

**1^{ER} MEETING NATIONAL
DE LA VILLE DE BRIVE
2020**

DU 31 JANVIER AU 2 FEVRIER

NATATION

ENTREE GRATUITE
STAND EQUIPEMENTS
BUVETTE SUR PLACE

RECOMPENSE MEILLEURE CITIZEN
250 EUROS (EN ROUS) POUR LES MEMBRES
BAGN OLYMPIQUE - 8 COLORES



Organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Corrèze

**SAMEDI 15 FEVRIER
TULLE**
SALLE DE L'AUZELOU

19H

*du son
plein les bottes*

20€ Tarif plein
10€ Tarif réduit

**Chapitre V
Les Humeurs Cérébrales
Soldat Louis**

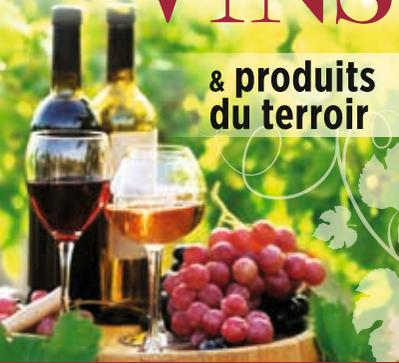
Restauration possible sur place

Infos et réservations
05 55 21 55 78

Préventes : Wezvevent - La Loy (Tulle) - Pizzeria BEN (Tulle) - Office Tourisme (Tulle) - Tarantix 24



Salon des VINS 22 & 23 FÉVRIER 2020
& produits du terroir



EGLETONS Espace Ventadour

Organisé par le ROTARY Club d'Egletons - Plateau de Millevaches
au profit d'actions envers la jeunesse



SALON de l'HABITAT
17 · 18 · 19 avril
BRIVE

Espace des 3 Provinces
10h/19h

ENTRÉE & PARKING GRATUITS

160 exposants sur +4000 m²



Salon de l'Habitat

www.salonhabitatbrive.fr

Le **Conseil départemental** de la **Corrèze**
vous présente ses **meilleurs vœux**



MARQUONS NOTRE TERRITOIRE


CORRÈZE
LE DÉPARTEMENT

Ayons la Corrèze en cathédrale